Créer un compte Se connecter

Article Discussion Lire Modifier le code Historique Rechercher

WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Navigation
Accueil
Portails thématiques
Article au hasard
Contact

Contribuer
Débuter sur Wikipédia
Aide
Communauté
Modifications récentes
Faire un don

Imprimer / exporter
Créer un livre
Télécharger comme PDF
Version imprimable

Outils
Pages liées
Suivi des pages liées
Importer un fichier
Pages spéciales
Adresse de cette version
Information sur la page
Élément Wikidata
Citer cette page

Autres langues
Azərbaycanca
Български
Català
Čeština
Deutsch
English
Esperanto
Español
فارسی
Magyar
Italiano
日本語
Nederlands
Norsk bokmål
Polski
Português
Русский
Svenska
ไทย
Українська
Modifier les liens

Type (biologie)

Pour les articles homonymes, voir Type et Génotype.

En systématique, un **type** est l'élément de référence attaché à un nom scientifique à partir duquel une espèce vivante ou ayant vécu, a été décrite. Il désigne le matériel original (un ou plusieurs spécimens exemplaires) ayant servi à cette identification scientifique dite « typification ». Toutefois, il est très important de préciser que le **type** est celui d'un nom, et non pas celui d'un taxon (groupe d'individus vivants)[1] qui, lui, a pu changer de nom en raison de nouvelles découvertes, descriptions ou analyses : ainsi, un même taxon peut avoir plusieurs dénominations successives et donc, plusieurs types d'ancienneté différente ; il arrive aussi que plusieurs espèces ou variétés soient identifiées là où auparavant on ne pensait n'en voir qu'une, ou inversement, que l'on s'aperçoive que des types-noms différents (par exemple larves et adultes, ou bien mâles et femelles) font en réalité partie d'un même taxon.

Holotype de l'étoile de mer fossile *Marocaster coronatus*, au Muséum de Toulouse.

Avec le temps, les conditions et indications à réunir pour qu'un élément soit admis comme type sont devenues plus nombreuses et strictes. Même si les citoyens et les pouvoirs publics n'en sont pas toujours conscients, la conservation des **types** et la formation des spécialistes en classification (taxonomie) sont essentielles pour la précision et la rigueur des travaux scientifiques concernant la biodiversité (mais aussi la minéralogie, la géologie et la paléontologie).

Holotype de la rascasse fossile *Scorpaena jeanneli*, au Muséum de Paris.

Sommaire

1 Les différents « types »
1.1 Holotype
1.2 Isotype
1.3 Lectotype
1.4 Néotype
1.5 Épitype
1.6 Paratype
1.7 Syntype
2 Historique
3 Notes et références
4 Voir aussi
4.1 Articles connexes
4.2 Liens externes

Les différents « types » [modifier le code]

Un type peut être :

- un spécimen[2] conservé par un moyen quelconque (herbier, champignons séchés ou lyophyllisés, animal naturalisé, fossile) ;
- une culture (bactériologie, mycologie, virologie) ;
- une illustration (*iconotype*), si elle respecte les conditions fixées par le code de nomenclature compétent.

Cette terminologie s'applique essentiellement aux noms spécifiques et infraspécifiques, mais peut être implicitement étendue aux noms de taxons supérieurs à l'espèce.

Le type n'est pas nécessairement l'élément le plus « typique » du taxon correspondant, même si cela serait souhaitable.

La désignation d'un type est obligatoire pour tout nom de nouveau taxon publié à partir d'une certaine date (variable selon les disciplines ; 1958 pour la mycologie, par exemple).

Il y a trois principales catégories de types. L'holotype, le plus important, et deux autres catégories concernant la typification postérieure des noms anciens (publiés avant la date fixée par les Codes, par exemple avant 1958 pour la mycologie) dépourvus de type à l'origine. Cette typification permet de résoudre des problèmes de priorité et de fixer l'interprétation de taxons jusque là contestés.

Holotype [modifier le code]

L'holotype est le type original, explicitement désigné par l'auteur du nom dans la *publication originale* (publication validante). L'holotype est toujours celui d'un nom de taxon (et non d'un taxon : l'holotype d'un taxon est un concept qui n'a pas de sens).

Les différents codes de nomenclature s'accordent sur l'unicité du spécimen type, avec quelques aménagements parfois, dans le cas par exemple des spécimens de palmiers dont les parties du même individu peuvent être montées sur plusieurs planches d'herbier, toutes considérées comme autant de parties de l'holotype.

Isotype [modifier le code]

On nomme isotype le double de l'holotype quand il existe (un fragment de celui-ci, ou une partie de la récolte constituant le spécimen type). Les isotypes sont parfois mentionnés dans le protologue. D'une façon plus générale, cette notion se décline avec toutes les catégories de types, on parlera d'isolectotype, isosyntype, isonéotype, isoépitype, etc.

Lectotype [modifier le code]

Le lectotype est le spécimen qui devient le type nomenclatural en absence d'holotype lors de la publication d'origine. Il est possible de *lectotyper* un nom de taxon postérieurement et officiellement (une validation latine n'est pas nécessaire) en choisissant un lectotype parmi les éléments du matériel original s'il en subsiste. Il peut s'agir de tout spécimen (ou illustration) sur lesquels on peut démontrer que la description originale a été basée.
S'il est unique, ce matériel devient automatiquement un type (virtuel) appelé « lectotype obligatoire non désigné ». Pour être reconnu, il doit être publié suivant des règles consignées dans le Code.

Néotype [modifier le code]

Le néotype est le type désigné en l'absence de tout matériel original (sauf pour les noms sanctionnés). C'est un spécimen ou une illustration qui tient provisoirement lieu de type nomenclatural (tant que tous les matériaux sur lesquels a été fondé le nom du taxon font défaut). Il peut être contesté sous certaines conditions.

Épitype [modifier le code]

L'épitype est un spécimen (ou illustration) choisi comme modèle d'interprétation quand l'holotype, le lectotype, le néotype ou l'ensemble du matériel original, associé à un nom validement publié, est manifestement ambigu (c'est-à-dire de façon démontrable) et ne peut être identifié de manière probante en vue de l'application précise d'un nom de taxon.

Lorsqu'un épitype est désigné, le type auquel il fait référence (holotype, lectotype ou néotype) doit être explicitement cité.

Paratype [modifier le code]

Le paratype est un spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes quand l'auteur a désigné plusieurs spécimens à la fois comme types.

Syntype [modifier le code]

Le syntype est un spécimen cité dans le protologue quand l'auteur n'a pas désigné d'holotype ou qu'il en a désigné plusieurs à la fois comme types.

Historique [modifier le code]

La nécessité de typification des noms de taxons a mis du temps à se dégager. L'un des premiers zoologistes à utiliser le concept de type (même s'il n'utilise pas le mot) est Mathurin Jacques Brisson (1723-1806).

Notes et références [modifier le code]

1. ↑ On dira le « type d'un nom (de taxon) » et non le « type d'un taxon ».
2. ↑ Au sens nomenclatural, un spécimen n'est pas nécessairement constitué par un seul échantillon. L'Art. 8.2 du Code « Saint Louis » définissant le spécimen type a été révisé pour rendre clair que plusieurs plantes ou parties de plantes appartenant à une seule et même récolte ou taxon, lorsqu'elles sont montées ensemble sur une seule planche d'herbier ou une préparation équivalente, forment un unique spécimen. Ce peut donc être plusieurs carpophores d'une même récolte de champignons (en théorie, d'un même mycélium).

- G. Redeuilh, *Vocabulaire nomenclatural*, *Bull. Soc. Mycol. France 118*(4) : 299-326
- Aline Raynal-Roques, 1994 ; *La botanique redécouverte*, éditions Belin (voir pages 47 à 60 sur « *la nomenclature botanique* »).

Voir aussi [modifier le code]

Articles connexes [modifier le code]

- Nomenclature botanique
- Type nomenclatural (botanique)
- Type nomenclatural (zoologie)
- Espèce type
- Synonyme (botanique)
- Stratotype (géologie)

Liens externes [modifier le code]

- Liste des termes liés au type, de Ronald H. Petersen
- Index Synonymique de La Flore de France (ISFF, de Michel Kerguelen)

Portail de la biologie

Portail de la paléontologie

Catégories : Nomenclature botanique | Nomenclature zoologique

Dernière modification de cette page le 31 juillet 2014 à 20:40.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité À propos de Wikipédia Avertissements Développeurs Version mobile